

certifiés, pour la gestion durable des forêts, et au chiffre d'affaires de l'entreprise, pour la traçabilité des produits à base de bois. De plus, ils varient en fonction du système de certification, du certificateur, du type de certification (individuelle ou collective), du nombre de jours nécessaires aux audits. Ils sont généralement de l'ordre d'une dizaine de centimes d'euro par hectare et par an pour la gestion durable des forêts et peuvent atteindre quelques milliers d'euros par an et par entreprise pour la traçabilité (voir annexe B).

L'influence du prix de la certification sur le prix de vente du papier dépend également des volumes vendus. Ainsi, le développement des écolabels et de la certification de la gestion durable des forêts doit permettre de massifier les flux et de réduire cette influence. Contrairement aux pays nord-européens, l'effet d'échelle n'est pas encore obtenu en France pour les produits de qualité écologique, ce qui peut être à l'origine d'un surcoût provisoire.

2.16 Est-ce que le papier recyclé coûte plus cher que le papier vierge ?

Non. Il n'existe pas d'analyse statistique qui permette de l'affirmer. Certains papetiers indiquent même que le prix en sortie d'usine du papier recyclé est soit équivalent soit même inférieur au prix du papier vierge. Toutefois, l'acheteur public peut constater quelques fois des différences de prix en défaveur du papier recyclé. Au-delà de pratiques et politiques commerciales visant à montrer qu'un papier de qualité qui, en plus, présente des caractéristiques écologiques, est « nécessairement » plus cher qu'un papier de qualité qui ne présenterait pas de caractéristiques écologiques, il convient d'évoquer ici l'importance des facteurs d'échelle. En effet, encore peu demandé par le marché, le papier recyclé ne bénéficie pas de la même optimisation de circuits logistiques (massification des flux notamment) que le papier vierge. Grossistes et centrales d'achat ne traitent encore ce produit que de manière marginale, ce qui explique un surcoût possible. Pour y remédier, il suffirait que le marché se développe, c'est-à-dire, notamment, que les acheteurs publics demandent du papier recyclé.